**EXPOSER LES CAUSES D’UN PHÉNOMÈNE ÉCONOMIQUE**

**Le sentiment de baisse du pouvoir d’achat**

**RESSOURCE 1**

|  |
| --- |
| C’est (…) dans des facteurs exogènes au partage macroéconomique de la valeur ajoutée qu’il faut chercher l’origine du sentiment de perte du pouvoir d’achat dans le temps. P.Askenazy, G.Cette, A.Sylvain1 suggèrent l’intervention de deux phénomènes :  - Une déformation à l’intérieur de la grille des salaires, due à la forte augmentation des hautes, et surtout très hautes rémunérations, cependant qu’en bas de l’échelle, [l’évolution favorable du SMIC rapproche la rémunération des salariés du salaire médian](http://www.ifrap.org/A-quoi-sert-le-Smic,11971.html)2. (…). Ceci serait effectivement en mesure d’expliquer pourquoi la stabilité globale du pouvoir d’achat n’exclut pas le malaise des classes moyennes.  Description : - Une part de plus en plus faible des « revenus arbitrables », c’est-à-dire ceux que le titulaire a le libre choix d’utiliser à sa guise (…). Deux effets s’ajoutent ici : d’une part l’écart historiquement de plus en plus grand entre les salaires super-bruts (salaires bruts et charges patronales, qui mesurent la rémunération des salariés dans le calcul de la VA) et les salaires nets ; d’autre part la part de plus en plus importante des « dépenses contraintes », à savoir essentiellement le logement, les assurances et les abonnements, mais aussi bien d’autres si l’on s’attache à ce que les Français *considèrent maintenant* comme faisant partie du minimum vital donc contraint.  *http://www.ifrap.org/Pouvoir-d-achat-et-partage-de-la-valeur-ajoutee,12102.html#nb1*  1 : *« Le Partage de la valeur Ajoutée », La Découverte, 2011.*  2 : *Niveau de salaire tel que la moitié des salariés perçoivent une rémunération supérieur et l’autre moitié une rémunération inférieure.* |

**1 – Surlignez les deux facteurs explicatifs de la baisse du « sentiment de perte de pouvoir d’achat ».**

**2 – Quels sont les explications données pour le deuxième de ces facteurs ?**

|  |
| --- |
| - Part ↑ des cotisations sociales dans la rémunération des salariés.  - ↑ des dépenses contraintes (logement, assurances, …). |

**RESSOURCE 2**

|  |
| --- |
| (D)’autres facteurs sont susceptibles d’expliquer le décalage entre la perception des ménages et la mesure macroéconomique (*du pouvoir d’achat*), en particulier l’accroissement de la population (dynamisme des naissances, augmentation de l’espérance de vie). Pour tenir compte également des facteurs démographiques, le revenu réel disponible et le revenu "arbitrable" peuvent être rapportés à l’ensemble de la population française. La croissance du pouvoir d’achat par tête est alors amortie, compte tenu de la croissance de la population. Ils peuvent également être rapportés au nombre de ménages. La progression du nombre de ménages étant plus rapide que celle de la population (du fait du vieillissement de la population et de la tendance à la décohabitation), la croissance du pouvoir d’achat par ménage est ralentie d’autant (…).  *http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\_annu/base\_2000/documentation/methodologie/pouvoir\_achat\_depenses\_pre-engagees\_revenu\_arbitrable.pdf* |

**À partir des deux documents précédents, vous répondrez à la question suivante : Pourquoi les ménages ressentent-ils une baisse de leur pouvoir d’achat ?**

|  |
| --- |
| Alors que les statistiques publiques ne font état d’aucune baisse sensible du pouvoir d’achat, les Français ont le sentiment que leur niveau de vie se dégrade. Comment expliquer ce paradoxe ? Trois arguments peuvent être avancés.  En premier lieu, l’augmentation des revenus diffère selon le niveau auquel il se situe. C’est en bas et en haut de l’échelle que les progressions sont les plus importantes alors que la classe moyenne ne bénéficie que faiblement de l’élévation des revenus.  En second lieu, les dépenses contraintes absorbent une part croissante des ressources des ménages, et ce pour deux raisons, à savoir le poids des dépenses « pré-engagées » (logement, assurances, abonnements, …) et celui des cotisations sociales. Les deux phénomènes limitent la marge de manœuvre dont disposent les ménages pour utiliser librement leur revenu.  En troisième lieu, la hausse des revenus doit être jugée en termes relatifs, par exemple en la rapprochant de l’augmentation de la population ou, mieux encore, du nombre de ménages. Dans la mesure où celui-ci progresse plus vite que les revenus, les ressources financières par ménage ont tendance à se contracter. |

**EXPOSER LES CAUSES D’UN PHÉNOMÈNE ÉCONOMIQUE**

**Le problème du financement des retraites**

**(suite de la 2ème illustration de la 1ère capacité – La disponibilité du facteur « travail »**

|  |
| --- |
| **L’Évolution du temps de travail en France** |
| **TD** |

**À partir du schéma ci-dessus, répondez aux questions qui suivent.**

65 ans

18 ans ½

|  |
| --- |
| - En 1970, quel était l’âge d’entrée dans la vie active ? ……………….. L’âge de la retraite ? ………………  - En 2010, quelles évolutions peut-on constater ? En 40 ans, l’âge d’entrée dans la vie active a augmenté de 3 ans (investissements en capital humain) et l’âge de départ à la retraite a diminué de 6 ans => le temps de vie au travail diminue (de près d’1/3 à moins de la moitié).  - En 2010, les français passent 45% de leur vie au travail. Retrouvez la formule de calcul de ce pourcentage : (59 - 21,5) ÷ 84 × 100) = 44,64. |

|  |
| --- |
| Dans un **système de retraite par répartition [ce qui est le cas en France], les cotisations, versées par les actifs au titre de l’assurance vieillesse, sont immédiatement utilisées pour payer les pensions des retraités**. Ce système repose donc sur une forte solidarité entre générations. Son équilibre financier dépend du rapport entre le nombre de cotisants et celui des retraités (…).  *http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/finances-publiques/protection-sociale/grands-domaines/quelle-est-difference-entre-retraite-par-repartition-retraite-par-capitalisation.html* |

**En vous appuyant sur les deux documents précédents et à l’aide de vos connaissances, vous caractériserez le problème posé par la diminution du temps de vie au travail.**

|  |
| --- |
| Les causes de la diminution du temps de vie au travail sont au nombre de trois. D’abord, l’âge d’entrée dans la vie active a augmenté du fait d’un allongement de la durée des études. Ensuite, l’âge de départ en retraite a diminué sous l’influence, notamment, de la législation sociale. Enfin, l’espérance de vie a progressé. Les deux premiers de ces phénomènes ont eu pour effet de réduire la quantité de travail disponible, et donc utilisée ; le second a contribué à accroître la période de prise en charge financière des retraités.  La combinaison de ces trois évolutions s’est soldée par une diminution relative du nombre de cotisants par rapport au nombre de retraités. Or, dans le système de retraite par répartition qui est celui de la France, les pensions de retraite sont financées par les cotisations des actifs. Se pose ainsi la question du financement des retraites. |